

FORMATION CONTINUE

Accueil facultaire des nouveaux professeurs de la FMSS – Parcours « Études supérieures » (ANP204)

BIENVENUE À LA FACULTÉ! ...POUR DÉMARRER VOTRE VIE ACADÉMIQUE « DU BON PIED »

Public cible

La formation d'accueil à la vie professorale s'adresse à tous les nouveaux professeurs réguliers de notre faculté. Ce parcours-ci s'adresse spécifiquement à ceux et celles dont la tâche d'enseignement s'effectue dans les différents programmes aux études supérieures.

Contexte

Le début de la carrière professorale à la FMSS s'avère une étape fort stimulante, qui comporte de nouveaux repères. Elle s'accompagne donc souvent de défis normaux et de questions pertinentes qu'on n'a pas nécessairement anticipé préalablement. Une guidance sur mesure pour cette étape unique contribue aux conditions gagnantes pour progresser à son meilleur.

À travers des exercices, des réflexions et des discussions, vous explorerez différents aspects de votre carrière académique sous l'angle administratif et sous l'angle pédagogique. Le volet administratif est commun à tous les nouveaux professeurs de notre faculté, quel que soit leur département ou École d'appartenance et quel que soit leur profil en enseignement. Plusieurs repères importants seront explorés et des ressources vous seront proposées. Puis nous aborderons des aspects fondamentaux de votre travail d'encadrement de vos étudiants aux études supérieures.

Objectifs

À la suite de cette formation, les participantes et participants seront en mesure de :

1. Agir en utilisant les bonnes ressources administratives pour répondre à leurs besoins et questions comme professeur;

QUAND

Le 12 novembre 2024

**En présentiel
de 8 h 45 à 16 h 15
(heures de l'Est)**

DURÉE

5.75 heures

LIEU

**FMSS - Campus de
Sherbrooke** LOCAL : X1-
S145 (AM) X2-2204 (PM)
3001, 12E AVENUE NORD
SHERBROOKE (QC) J1H 5N4

Date limite d'inscription :
8 novembre 2024

2. Situer le développement de leur carrière dans le cadre administratif, organisationnel et culturel de notre faculté;
3. Discuter des politiques, directives et règlements qui balisent la formation aux cycles supérieures et la recherche;
4. Contribuer à l'organisation de la recherche et au processus de valorisation à la FMSS et à l'UdeS;
5. Guider les personnes étudiantes qui éprouvent des difficultés reliées à leur parcours de formation aux bonnes ressources facultaires et/ou universitaires.

Référentiel de compétences pédagogiques

La ou les compétences liées au processus d'enseignement (PIER) pour cette formation sont :

- Planifier des situations d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation;
- Intervenir dans le cadre d'activités d'enseignement-apprentissage;
- Évaluer la performance des apprenants;
- Réfléchir quant à la qualité de son enseignement et s'engager dans une démarche de développement pédagogique.

Animation

M^{me} Marie-Claude Battista

P^r Martin Bisailon

P^{re} Marie Giroux

P^r Patrice Perron

P^{re} Nathalie Rivard

M. Yacine Tabet

Accréditation

*Cette activité est accréditée par le Centre de formation continue (CFC) de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke qui est pleinement agréé par le Collège des médecins du Québec (CMQ) et par le Comité d'agrément de l'éducation médicale continue (CAÉMC). Pour les professionnels de la santé, le CFC remet une attestation de présence de **5 heures 45 minutes** de formation accréditée. Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation.*

*Selon le règlement du CMQ, cette formation correspond à **5 heures 45 minutes** d'activités de développement professionnel (catégorie A).*

*La présente activité offre une portion d'apprentissage collectif agréée (section 1) au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC). Vous pouvez déclarer un maximum de **5 heures 45 minutes** de section 1.*

*Ce programme d'apprentissage en groupe d'un crédit par heure répond aux critères de certification du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC), a reçu la certification du CFC et donne droit jusqu'à **5 heures 45 minutes** de crédits MainPro+.*

Prenez note que le délai maximum pour la délivrance de l'attestation est de 15 jours ouvrables.